



La Lettre de Transparence

Éditorial

La doctrine chinoise du gagnant-gagnant à l'épreuve des faits au Tchad

« Les Etats n'ont pas d'amis. Ils n'ont que des intérêts ». Cette doctrine classique des relations internationales vient d'être éloquemment éprouvée au Tchad dans la coopération sino-tchadienne. En effet, depuis août 2006, date de la reprise officielle des relations diplomatiques entre la République Populaire de Chine (RPC) et le Tchad, c'est la coopération gagnante-gagnante qui est mise en avant tant par les officiels que les compagnies chinoises opérant dans différents secteurs économiques. Le secteur pétrolier n'échappe pas à la règle. La construction de la raffinerie de pétrole de N'Djamena en est une parfaite illustration.

La signature de plusieurs accords de coopération et de contrat a permis de concrétiser la volonté des deux Etats à travers leurs sociétés pétrolières nationales, à savoir *China National Petroleum Incorporation (CNPCI)* et la *Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT)*. Sur la base d'une joint-venture, rendue possible grâce à un prêt de 688 millions d'Euros de la *China Eximbank*, une raffinerie est construite à Djarmaya, localité située à une quarantaine de km de N'Djamena. Moins de trois ans après le démarrage de la production de brut, les produits pétroliers issus de la raffinerie ont été mis sur le marché. C'est un motif de fierté pour tous les tchadiens et un moment de vérité dans les relations sino-tchadiennes.

Or, la CNPCI voulait un Retour sur Investissement immédiat et le Tchad des retombées économiques et sociales pour la population. Du coup, des prix prohibitifs de produits pétroliers ont été quasiment imposés par la partie chinoise à celle du Tchad. Il a fallu une levée de boucliers des consommateurs et une mobilisation sans précédente de l'opinion publique ainsi que la fermeture de la raffinerie pour obtenir de la CNPCI des prix raisonnables. A

Sommaire

Éditorial

La doctrine chinoise du gagnant-gagnant à l'épreuve des faits au Tchad

Actualités

Troisième CIOME-Tchad : Situation actuelle des explorations minières et pétrolières actuelle du Tchad?

Éclairage

La raffinerie de N'Djaména : quelles retombées pour les consommateurs tchadiens ?

Actualités

Troisième CIOME-Tchad

Situation actuelle des explorations minières et pétrolières actuelle du Tchad?

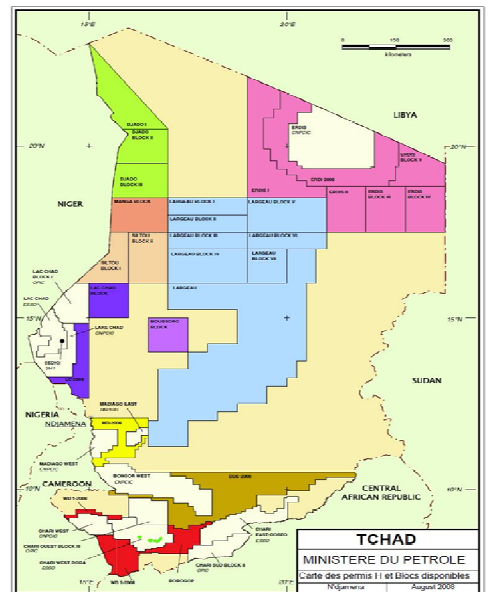
Le Tchad vient d'organiser du 11 au 13 octobre 2011, le troisième « *Chad International Oil, Mining and Energy-CIOME* ». Placé sous le thème « Les ressources naturelles pour le développement économique et social du Tchad », ce forum a réuni plus de 300 intervenants du secteur extractif. Il a permis de présenter les technologies et savoir-faire, partager les expériences et discuter des opportunités de coopération et d'investissement dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures et des mines. Il en est de même des derniers développements dans le secteur financier avec ses conséquences sur les projets et les défis liés à la technologie, aux ressources humaines, à la protection de l'environnement et à la mondialisation. Que peut-on retenir de la situation actuelle du Tchad en termes de potentiel minier et pétrolier ?

L'exploration pétrolière au Tchad a commencé avant les indépendances grâce aux contrats entre le pays et plusieurs compagnies. Le premier titre minier a été octroyé, en 1962, aux sociétés Saphyr Petroleum et Petropar pour le bassin des Erdis. En 1969, un autre permis de recherche a été octroyé à la compagnie américaine CONOCO couvrant les bassins du Lac Tchad, du Salamat, de Doséo, de Doba et de Bongor.

Seule détentrice de ce permis, CONOCO mène une vaste campagne de recherche en hélicoptère au-dessus du Lac Tchad, de Doba et du Salamat en passant par Sarh.

En 1973, le premier puits est creusé à Doba par la société américaine CONOCO. Le 18 décembre 1973 de la même année, ce forage a été inauguré par le Président Ngarta Tombalbaye à Nyan, une localité située à proximité de la ville de Doba (Capitale de l'actuelle région du Logone oriental).

Par la suite, CONOCO a cédé une partie de la zone couverte par son permis à d'autres sociétés qui forment avec elle un consortium. Il s'agit de Shell en 1971, Chevron en 1974, Exxon en 1976 et Elf en 1992.



Avec le retrait de Shell et Elf le 08 novembre 1999, le consortium est reconstitué le 03 avril 2000 et comprend désormais Exxon Mobil, Chevron et Pétronas malaisienne détenant respectivement 40 %, 25 % et 35 % du capital.

Le 30 juillet 1992, un accord a été signé par le groupe pétrolier, le Tchad et le Cameroun et par une lettre d'intention, la construction du pipeline qui servira à l'évacua-

tion du brut tchadien à travers le Cameroun est autorisée.

Le 14 janvier 1994, un protocole d'accord signé entre le Cameroun, le Tchad et le Consortium énonce les principes directeurs à prendre en compte pour la réalisation du tronçon camerounais du système de transport des hydrocarbures par l'oléoduc Tchad-Cameroun.

Un accord bilatéral de construction du pipeline entre le Cameroun et le Tchad a été signé le 8 février 1996. Il a été suivi de la promulgation en date de 05 août 1996 de la loi 96/13 ratifiant l'accord bilatéral Tchad-Cameroun et promulgation de la loi 96/14 portant régime de transport par pipeline à travers la République du Cameroun des hydrocarbures en provenances des pays tiers.

Le 06 juin 2000, le Conseil d'administration de la Banque Mondiale approuve le financement du projet d'exportation tchadien, dans une formule sans précédente, destinée à « faire directement profiter les déshérités, les vulnérables et l'environnement de la manne pétrolière ». Cette formule, leitmotiv de l'intervention de la Banque Mondiale dans ce projet, constitue le principal outil d'évaluation du projet.

La cérémonie de lancement des travaux a été présidée le 18 octobre 2000 à Komé et le 20 octobre à Kribi au Cameroun par les deux présidents tchadien et camerounais.

En outre, un permis de recherche a été octroyé à un Consortium composé des sociétés SUN OIL et HUNT INTERNATIONAL PETROLEUM CO (HIPCO) dans le bassin de Largeau. Ils ont été suivi en 1999, par un Consortium composé des sociétés TRINITY, ORIENTAL et CARLTON détenteur d'un Permis de Recherche dans les bassins de Bongor, Doba et Salamat. Ce Consortium a comme Opérateur l'actuelle CNPCIC.

En 2006, la société OPIC a bénéficié de l'octroi d'un Permis de Recherche dans les bassins de Doba, de Doséo et du Lac Tchad.

La promotion des blocs au Tchad

Une dizaine de bassins sédimentaires regorgent le sous-sol du Tchad. Il s'agit entre autres, des bassins des Erdis, Largeau, Moussoro, Salamat, Doseo, Doba, Bongor, Madiago, Lac Tchad, Siltou, Djado, etc.

Dans le cadre de la promotion de ces bassins et par souci d'optimisation, le Ministère de l'Energie et du Pétrole a fait procéder à

leur découpage en 45 blocs (Cf. carte) dont moins d'un tiers sont mis en exploitation.

C'est essentiellement la construction de l'Oléoduc Tchad-Cameroun qui a déclenché un engouement accru de la part des investisseurs dans le domaine de l'exploration pétrolière dans notre pays.

Contrats de partage ou « contrat de concession sophistiqué »?

Le Tchad a signé récemment, plusieurs contrats de Partage de Production (CPP) avec les sociétés pétrolières qui sont: 1) GRIFFITHS ENERGY (CHAD) LTD, 2) PETROCHAD (MANGARA) LIMITED, 3) VIKING EXPLORATION CORP, 4) OIL TREK et 5) ERHC ENERGY INC.

La situation actuelle de l'exploration au Tchad

Le Consortium Esso-Petronas-Chevron a arrêté l'exploration depuis 2006 et se consacre actuellement à la production dans le bassin de Doba avec les champs satellites. D'un autre côté, après la découverte des champs de Rônier et Mimosa, la CNPCIC continue l'exploration dans les bassins de Bongor et du Lac-Tchad.

En outre, OPIC poursuit ses opérations d'exploration dans son bloc BCO III dans le bassin de Doba. Il faut noter ici que le premier puits d'exploration fait par OPIC appelé Benoye-1 a donné suite aux tests réalisés avec un débit de 9.000 barils par jour, un débit jamais réalisé sur aucun puits de pétrole au Tchad.

La Société Griffiths Energy quant à elle, a signé deux contrats de partage de production (CPP) avec la République du Tchad. Le premier concerne le développement des blocs de Doséo, Borogop dont il en est l'Opérateur principal avec 75 % de part contre 25 % pour le Tchad via la SHT. Le deuxième concerne les Blocs : - Mangara (DOB), Badi-la (DOI).avec des parts équivalentes comme à 25 % pour Griffiths Energy et 75 % pour PetroChad (SHT Mangara Limited).

Le troisième CPP concerne le Bloc de Damalla (DOH) avec 75 % Griffiths Energy 25% pour la SHT. L'opérateur principal est Griffiths.

La Société ERHC Energy Inc a signé avec la République du Tchad un autre contrat de partage de production portant sur les Blocs de BDS 2008, Manga, BCO III dont elle est l'opérateur principal 75% des actions contre 25% pour la SHT.

La Société Oil Trek Limited est également dans un contrat de partage de production avec la République du Tchad concernant les Blocs de Erdis 2008, Erdis V, BCS II (50%) et Largeau VII dans lequel, elle est l'opérateur principal avec 75 % des actions contre 25% pour la SHT.

Les Bassins en production

Les bassins qui sont actuellement en production sont le bassin de Doba et celui de Bongor.

Le Bassin de Doba est constitué des champs Miandoum, Komé, Bolobo, Nyan, Moundouli, Maïneri-Poutouguem et Timber. Dans ce bassin, on estime à 673 puits (source ESSO) forés en septembre 2009, donnant lieu à une production de 118 000 barils/jour. Ce brut est transporté du bassin de Doba à la côte camerounaise de Kribi à travers un pipeline de 1070 Km de long (dont 70 km sur le territoire tchadien et 1000 km sur le territoire camerounais) et 30 pouces de diamètre (soit 30 x 2.54 cm = 76.2 cm). La capacité du pipeline est 3.067.708,03 barils par an.

Le bassin de Bongor comporte cinq champs dénommés Rônier, Mimosa, Cassia, Prosopis et Grand Baobab. Ces champs sont tous situés dans le Département de Loug Chari. Le pétrole produit dans ces champs est transporté par pipeline de 311 Km de long 30 pouces de diamètre jusqu'à la raffinerie de Djermaya situé à 40 km au Nord de N'Djaména.

Les bassins en exploration

Ils concernent trois blocs à savoir, le bloc du Lac-Tchad I, Chari Ouest III et Chari Sud II dont le permis est détenu par la société Opic Africa. Actuellement Opic Africa opère dans le bloc Chari Ouest III où elle a foré un puits d'exploration à Benoy-1.

Ce bref état des lieux de l'espace pétrolier tchadien met en évidence plusieurs défis pour le Tchad: l'harmonie entre l'extraction de ces ressources naturelles et la nécessité de préserver l'environnement, principale richesse des populations rurales qui en tirent l'essentiel de leurs revenus. De même, l'utilisation rationnelle, efficace et efficace de ces ressources dans les programmes prioritaires de réduction de la pauvreté demeure impérieuse. **LT**

La raffinerie de N'Djaména : quelles retombées pour les consommateurs tchadiens ?

Dans la quête de son indépendance énergétique, le Tchad a signé le 20 septembre 2007, avec la République populaire de Chine (RP) à travers sa société Nationale CNPCI, un contrat de constitution d'une Raffinerie à Djarmaya, localité située à 43 kilomètres au nord de la capitale, afin de produire et distribuer à un prix bon marché, les produits raffinés nécessaires à la relance des activités économiques pour réduire la pauvreté. Mise en production le 29 Juin 2011, cette raffinerie fruit de la coopération "gagnant-gagnant" entre le Tchad et la RP de Chine, a été l'objet de nombreuses polémiques tant la fiabilité de ses installations techniques que les prix des produits qui en découlent posent problème. Six mois après la mise en vente des produits issus de cette raffinerie, les consommateurs s'interrogent sur les retombées réelles du projet sur leur vie quotidienne.

Pour contribuer à la réflexion sur ces différents aspects et éclairer l'opinion publique nationale sur les différentes questions posées par la raffinerie, le GRAMP/TC a organisé, le 28 octobre 2011, dans la salle multimédia du CEFOD, une conférence débat sur le thème « La raffinerie de Djarmaya : quelles retombées pour les consommateurs tchadiens ? ».

Co-animée par Dr Maoundonodji Gilbert et Dr Doudjindigao Antoine, la conférence a porté sur quatre points à savoir, i) les principaux enjeux de la raffinerie; ii) ses différentes retombées iii) la question de la rentabilité, de la structure et vérité de prix et; iv) les tentatives d'explication et pistes de solutions.

D'entrée de jeu, les deux orateurs ont d'abord présenté la situation de l'Afrique d'une manière générale. Pour eux, l'Afrique est au centre des convoitises des multinationales pétrolières.

Avec une réserve de 80 milliards de Barils soit 8% des réserves mondiales et dont une bonne part reste inexploitée, l'Afrique présente un intérêt particulier pour les multinationales pétrolières. A l'heure actuelle, l'Afrique fournit 12% de la production mondiale.

L'Afrique Centrale dont certains pays, à savoir le Cameroun, le Gabon, le Congo Brazzaville, exploitent depuis quelques années leurs ressources pétrolières, figure parmi les grands pays producteurs avec la Guinée Equatoriale. Avec l'exploration qui continue, elle pourra ravir la meilleure place dans l'avenir.

La Raffinerie de N'Djaména: aboutissement d'un vieux rêve...

Le Tchad rêve de disposer d'une raffinerie depuis 1978. A cet effet, il avait sollicité le soutien de la Banque Mondiale pour réaliser le projet Sédigui. La Société d'Etudes et d'Exploitation de la Raffinerie de N'Djaména (SEERAT), créée deux ans plutôt, a procédé à une étude de faisabilité pour réaliser une mini-raffinerie à Farcha. Ce projet ne s'est pas réalisé. Ensuite, pour la réalisation du projet Doba, la convention de 1988 prévoit la construction d'une raffinerie afin d'exploiter le pétrole de Sédigui pour la consommation nationale. Sous l'opposition du consortium, le projet Doba a été délié de Sidigui.

En plus de ces projets soldés par des échecs, beaucoup de partenaires techniques et financiers du Tchad - Banque Mondiale, BID, Fonds Taiwanais, etc. — ont mobilisé des fonds pour résoudre le problème énergétique au Tchad mais en vain. La raffinerie de Djarmaya est donc relevé le défi.

Du point de vue du montage financier quelques dates sont à retenir ...

Le 09 mai 2007 a marqué la signature d'un Accord de Coopération entre la République du Tchad et la République Populaire de Chine à Pékin. Le 20 septembre 2007,

N'Djaména et Pékin ont signé en Chine, un contrat pour la Constitution d'un Consortium de Raffinerie à Djarmaya, village situé à 43 kilomètres au nord de N'Djaména. Un oléoduc de 311 kilomètres reliant les champs Rônier et Mimoza, a été construit entre 2007 et 2011 et a traversé deux régions et trois départements Loug Chari (Bouso), Baguirmi (Massenya) et Haraze-Al-Biar (Massaguet) de Koud-Alwa jusqu'à Djarmaya.

Le 18 juillet 2008, a été signé à N'Djaména des «Statuts de la Société de Raffinage de N'Djaména », le "Contrat d'Achat d'Electricité" et le "Contrat de bail de terrain" à la raffinerie. Le contrat d'achat concerne l'achat de 20 mégawatts d'énergie électrique pour renforcer la capacité de la Société Nationale d'Electricité (SNE) de N'Djaména.

Le 26 octobre 2008, une cérémonie marquant la pose de la première pierre pour la construction de la Raffinerie a été organisée à N'Djaména, site de ladite raffinerie. Tandis que le lancement officiel des travaux de construction des installations de surface des champs pétroliers de Rônier et Mimosa, de la base-vie et du pipeline ont eu lieu le 1^{er} juillet 2009.

Les travaux ont été achevés et réceptionnés le 1^{er} mars 2011. ce qui a permis de mettre en production la Raffinerie de N'Djaména le 29 juin 2011.

Le coût estimatif de cette raffinerie est de 688 millions d'euros, soit 451 milliards 298 millions 416.000 Francs CFA (soit, 688 millions d'euros). Il est financé par la EXIM-BANK, une banque d'Exportation et d'Importation chinoise.

La Chine (Représentée par la CNPCI) porte 60% du montant du capital investi soit, 412,800 millions d'euros ou 270.779.049.600 de F.CFA et le Tchad (représenté par la S.H.T) en 40% soit, 275.200.000 d'euros ou 180.519.366.400 de FCFA . Le type de contrat est celui de Joint-venture.

Le montage institutionnel et données techniques de la raffinerie...

Sur ce point, les orateurs ont indiqué que dans le cadre de ce projet une société dénommée Société de Raffinage de N'Djaména a été créée pour assurer la gestion de cette raffinerie.

Sa capacité de production est de 1.000.000 tonnes de barils par an et peut atteindre 3 millions de tonnes à la 2ème phase dont: 700.000 tonnes pour l'essence et le kérosène; 20.000 tonnes pour le gazole; 25.000 tonnes de polypropylène; 60.000 tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL) et; 40.000 tonnes d'essence combustible (fuel).

Ils ont ajouté que le projet de la raffinerie a quatre composantes: la Raffinerie; la Centrale électrique d'une capacité de 40 MW, dont 20 MW pour l'autoconsommation et 20 MW vendu à l'Etat pour la Société Nationale d'Electricité (SNE); le Centre de Distribution et; la Base vie à proximité

de la Raffinerie.

En ce qui concerne les enjeux, ils ont indiqué que trois principaux enjeux justifient la construction de la raffinerie de Djarmaya. Il s'agit des enjeux géopolitiques et géostratégiques, des enjeux économiques et des enjeux sociaux.

Les enjeux géopolitiques et géostratégiques...

Concernant cet aspect, les conférenciers ont distingué deux niveaux du côté Chinois et du côté tchadien.

Du côté chinois, ils obéissent aux Stratégies de « going out » de la Chine. Car, après le Nigéria, le Gabon, l'Algérie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, désormais c'est le Tchad qui est au cœur de la convoitise chinoise. En Angola, la Chine a mis à la disposition de Luanda, 2 milliards de FCFA pour contrer les restrictions de la Banque Mondiale sur le pays à cause de sa gestion non transparente du secteur pétrolier. En contrepartie, elle a obtenu un accès total à l'ensemble de ressources pétrolières du pays dont il extrait 10.000 barils/jr. Rien qu'en 2006 l'Angola lui a fourni 465.000 barils/jour.

Au Soudan, la Chine a protégé le pays contre les menaces de veto du conseil de sécurité. Ce pays fournit 7% de ses importations en pétrole.

Les orateurs ont ajouté que 13 des 15 plus grandes importantes sociétés étrangères sont chinoises. Pour contrer les concurrents avec les géants américains sur le sol africain, la Chine a écrit le livre blanc en 2006, retraçant sa politique de relation « win-win ». Cette stratégie économique-diplomatique a permis de gagner les zones d'influence longtemps conquises par sa rivale Taiwanaise.

Les deux conférenciers ont indiqué que l'assèchement de la liquidité sur les marchés financiers et l'accumulation par les pays émergents des excédents d'épargne issus de leurs exportations ont amené ces derniers à vouloir jouer un rôle de pourvoyeurs de capitaux au plan mondial.

Pour le Tchad, la stratégie est d'assurer l'indépendance énergétique et de répondre efficacement aux besoins de la population. De plus, la Chine, membre du conseil de sécurité, disposant d'un droit de veto, est un allié de poids pour échapper aux sanctions internationales.

En outre, il s'agit de positionner le Tchad comme pays exportateur du brut mais aussi du pétrole raffiné au niveau sous-régional, gagner la confiance de l'opinion nationale, mettre en œuvre les promesses électorales, répondre au besoin du marché local et de la sous-région en produits pétroliers et exporter l'excédent vers le marché international.

Les enjeux économiques...

Là aussi, les orateurs ont indiqué que, pour la Chine, deuxième gros importateur du pétrole africain, couvrant 30% de ses approvisionnements, le pétrole tchadien constitue une des sources d'approvisionnement sûre pour

soutenir la croissance de son économie dépendant étroitement de celle de l'énergie.

En outre, la recherche de ressources pétrolières mais aussi des débouchés pour les produits « made in China » ont amené la Chine à regarder dans d'autres horizons, ont précisé les conférenciers. Puisque, justifient-ils, la Chine est la première puissance fournisseuse en textile et en électronique à bas-prix devant la France et l'Allemagne.

Pour le Tchad, c'est le besoin de partage d'expériences et de transfert technologique en matière d'énergie renouvelable dont la Chine est le leader mondial qui est à la base de cette coopération.

En outre, il s'agit pour le Tchad, de créer des conditions et bases d'industrialisation du pays, booster l'économie domestique grâce à l'énergie disponible et bon marché, produire localement et à moindre coût des produits pétroliers, nécessaires au développement des PMI/PME, répondre efficacement aux problèmes d'énergie, sortir du piège d'enclavement et de l'importation des produits pétroliers du fait de la croissance économique en nette augmentation (Croissance de 70% en 2009 contre 20% en 2001).

Ce projet crée plusieurs autres possibilités pour le Tchad. Il s'agit des raccordements du pipeline de Rônier et Mimosa à l'oléoduc Tchad-Cameroun pour exporter le brut, qui peut être une possible bifurcation positive au plan environnemental et celui du pipeline du Niger qui générerait des redevances à payer au Tchad pour la traversée de son territoire.

A quelles retombées devraient s'attendre les consommateurs tchadiens, s'interrogeaient les orateurs?

En effet, quatre types de retombées ont été mis en évidence par les deux conférenciers: retombées politiques, économiques, sociales et financières.

Les retombées politiques...

Au plan politique, la raffinerie peut servir d'indicateur de mesure du mandat social. Car, elle permet de répondre aux demandes sociales (pouvoir d'achat, crise énergétique, bien-être, etc.). Elle pourrait entrer, en outre, dans la ligne de la Politique de préservation de l'environnement avec l'utilisation du gaz butane comme solution à la destruction du couvert végétal et constituer une réponse à la croissance de la consommation de ce produit. Ce serait donc la concrétisation des promesses électorales.

Les retombées économiques pour le Tchad...

Du point de vue économique, le fait que 20 des 40 mégawatts d'énergie électrique produite seront transférés à la SNE de N'Djaména constituera un plus pour les PME/PMI. Les 20 autres mégawatts d'électricité seront eux, utilisés par le parc industriel de la zone franche industrielle de Djarmaya.

La raffinerie doit permettre aux consommateurs tchadiens d'accéder aux produits pétroliers à moindre coût. Ce qui est une réponse efficace aux problèmes énergétiques. Avec l'énergie, il y aura le développement de PMI/PME créatrices d'emplois.

Les effets multiplicateurs associés sont: la réduction des coûts de production des entreprises, l'augmentation de la productivité des entreprises, l'augmentation de la productivité des agents de l'administration publique, l'augmentation du bien-être social (santé, éducation, nutrition, etc.), etc. ont précisé les orateurs.

Au plan social, ils ont cité la création de l'emploi et la réduction de chômage, l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des enfants, etc. en précisant que plus de 300 postes de techniciens sont créés pour les chinois et environ 150 pour les techniciens tchadiens grâce à la raffinerie. Ils ont nuancé en disant que, même si les em-

ploi directs sur le site sont faibles, les emplois indirects sur la chaîne de production et de commercialisation (SHT, SNR, Distributeurs, etc.) sont appelés à augmenter dans l'avenir.

La régularité de l'énergie électrique fournie créera des conditions favorables à la bonne internalisation des nouvelles technologies (internet et recherche scientifique) et l'amélioration des offres de santé et d'éducation qui en sont intimement liées.

Les retombées financières...

Les retombées financières, sont, entre autres, l'augmentation des revenus supplémentaires à travers les impôts et taxes, les redevances, les dividendes, les taxes sur la valeur ajoutée et les autres taxes générées par la raffinerie et les projets connexes. Ce qui se traduira par l'augmentation du budget de l'Etat et donc des investissements socioéconomiques pour créer des conditions d'une croissance durable dans le pays.

Rentabilité du projet

Pour les deux orateurs, tout permis d'exploitation est soutenu par un plan de développement détaillé comportant plusieurs éléments dont: 1) une étude de réservoir justifiant le profil de la production prévisionnelle, 2) une étude technique sur les installations de production, 3) une étude économique et financière et, 4) une étude sur le besoin en personnel accompagné d'un plan de recrutement et de la formation du personnel tchadien, etc.

Pour la raffinerie de Djarmaya, l'étude devrait tenir compte de la rentabilité économique, de la rentabilité financière, de la rentabilité sociale, des externalités à court, moyen et long terme, des effets multiplicateurs, des externalités positives et négatives tout en mettant en exergue certains paramètres, à savoir le niveau de revenus des ménages tchadiens, l'« intérêt national » et l'enclavement du pays.

De même, le gaz produit localement s'inscrit dans la logique de la politique nationale et sous-régionale de préservation de la nature (ceinture verte, muraille verte, semaine nationale de l'arbre, etc.). En tant qu'énergie de substitution au bois-énergie et charbon de bois, il permettra d'assurer une bonne transition entre le système utilisant le bois énergie et le charbon de bois vers un système moderne basé sur l'utilisation du gaz butane et de l'énergie.

Dès lors, une négociation sérieuse intégrant ces éléments doit aboutir avant le démarrage du projet à une fixation de prix tenant compte des objectifs économiques et politiques du pays.

Mais pourquoi attendre la veille de la mise sur le marché des produits de la raffinerie pour négocier les prix?

Les deux conférenciers ont indiqué que tout projet industriel nécessite une étude préalable de rentabilité économique et financière. Dans ce sens, le matériel utilisé doit disposer d'un plan d'amortissement tenant compte des règles comptables en vigueur (loi nationale et plan OHAD) pour les gros investissements. Le cas de Djarmaya semble ne pas suivre cette voie, ont-ils ajouté. Sinon comment comprendre que l'on ait attendu que la raffinerie soit mise en service avant de négocier la fixation des prix et en arriver aux niveaux de prix hors de la bourse du

consommateur moyen?

Après une analyse approfondie, les orateurs ont indiqué que ces prix s'expliqueraient par plusieurs facteurs. Pour étayer ces explications, ils ont émis quatre hypothèses.

Premièrement, la CNPCI veut un retour sur investissement immédiat. Si tel est le cas, trois éléments auraient été déterminants: a) la crainte de risques instabilité; b) l'absence de confiance dans le matériel installé; c) le matériel utilisé aurait déjà servi ailleurs donc, il faut récupérer l'investissement avant que les problèmes éventuels ne surgissent. En d'autres termes, il faut un plan d'amortissement de courte durée. Deuxièmement, la vente du brut et l'indexation sur les prix internationaux relève de la volonté de remboursement des prêts de la EXIMBANK dans un cours délai. Cette hypothèse s'ajouterait alors au désir et à la volonté du Tchad de profiter de la rente sans la préoccupation sociale et à la création d'opportunités de recherches de rente par des groupes d'intérêts. Troisièmement, la raffinerie serait un marché de dupes avec une absence notoire de maîtrise du coût de revient de la raffinerie par le Tchad, l'absence d'études de faisabilité, l'absence de preuves probantes sur la rentabilité et l'absence de crédibilité des gouvernants. Quatrièmement, le projet de la raffinerie est un projet à caractère hautement politique et un ticket d'entrée à la Chine pour exploiter les autres richesses du Tchad mais aussi un accès au marché tchadien. Dès lors, sa rentabilité importe peu. Car, en lui-même, il n'intéresserait pas la Chine.

Pistes de solutions

Pour aider à améliorer ses impacts sur la population, les orateurs ont suggéré quelques pistes de solutions: a) le retrait pur et simple de l'arrêté N°046/PR/PM/MCI/SG/DCCP/2011 du 14 octobre 2011; b) le retour au statu quo avec les prix provisoires fixés par l'arrêté 23 jusqu'à la fin de l'année; c) la réalisation d'un audit indépendant de la rentabilité de la raffinerie avec la vérité des coûts des investissements; d) la suppression des dix taxes et autres redevances qui constituent des surcoûts qui greffent les prix des produits pétroliers; e) initier des discussions impliquant toutes les parties prenantes y compris les organisations de la société civile et les professionnels du secteur sur les nouveaux prix qui peuvent entrer en vigueur au début de la nouvelle année, tenant compte des coûts réels de l'investissement et selon un plan d'amortissement raisonnable; f) le respect du principe du consentement à payer l'impôt du peuple en soumettant l'examen desdites taxes au vote normal de l'Assemblée Nationale dans le cadre de la nouvelle loi de finances avant leur application aux consommateurs.

LT

Ce numéro est réalisé dans le cadre du Projet « PARTICIPATION CITOYENNE: Communication, information et mobilisation pour les actions citoyennes de développement » cofinancé par Intermon Oxfam, CORDAID et l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du GRAMP/TC et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne et celle d'Intermon Oxfam et CORDAID.

Equipe de rédaction
Directeur de Publication
 Dr Maoundonodji Gilbert
Rédacteur en chef:
 Dr Doudjidingao Antoine
Rédacteurs:

Mme Nénodji Mbaïpeur Céline, MM. Nadjirambaye Nelngar, Béain Jaret, Moutédé Madji Vincent

Secrétariat de rédaction et maquette:
 Laoukoura Mankou
 B.P. 4021- N'Djaména

Tel : 22 51 52 22 - mail : grampc@intnet.td

Retrouvez sur le web
 votre mensuel à
 l'adresse
www.gramp.org